



Éoliennes flottantes en Méditerranée et leur raccordement Réunion publique à Marseille 12 juillet 2023, 18 h

Suite à la confirmation faite par le gouvernement de la localisation du second parc éolien flottant en Méditerranée, une réunion publique se tiendra, en présence des représentants du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du ministère de la Transition énergétique, du Réseau de Transport d'Électricité (RTE) et des garants, le 12 juillet 2023 à 18 h dans l'amphithéâtre du bâtiment de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), 16 Rue Antoine Zattara à Marseille (13 003). La participation à la réunion sera également possible en visioconférence.

L'État et Réseau de Transport d'Électricité (RTE), maîtres d'ouvrage du projet, poursuivent la concertation avec les différentes parties prenantes du débat, sous l'égide de deux garants indépendants, nommés par la Commission nationale du débat public.

Dans ce cadre, une réunion publique d'information et d'échanges est organisée sur le territoire afin de dresser le bilan des évolutions et de l'état d'avancement du projet, de répondre aux questions des habitants et de recueillir leurs propositions. Elle permettra de faire le point sur le choix de la zone accueillant le second parc et son extension, et sur les études techniques et environnementales menées, ainsi que sur la procédure de dialogue concurrentiel visant à attribuer les deux premiers parcs de 250 MW, pour laquelle 13 candidats ont été sélectionnés en août 2022.

Le projet, qui devrait comporter entre 10 et 20 éoliennes, sera situé au sein de la zone 2 identifiée à l'issue du débat public achevé à l'automne 2021, à plus de 22 km des côtes au large du golfe de Fos. Pour rappel, la localisation du premier parc, connue depuis la décision ministérielle de mars 2022, se situera dans la zone 1 au large de la Narbonnaise.

Modalités d'inscription : La participation à cette réunion nécessitera une inscription préalable (accès en présentiel dans la limite des capacités d'accueil de la salle). Le lien de visioconférence sera diffusé par mail aux inscrits en amont de la réunion.

Pour vous inscrire :

<https://enqueteur.dreal-occitanie.developpement-durable.gouv.fr/index.php/824644?lang=fr>

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos du projet

Porté par le ministère de la Transition énergétique et par RTE, ce projet de construction de deux parcs éoliens flottants de 250 MW en mer Méditerranée et leur raccordement, à horizon 2031, puis leur extension ultérieure de 500 MW, est prévu par la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Il permettra de couvrir 10 % de la consommation annuelle des 2 régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit celle de 2,9 millions d'habitants.

Plus d'informations sur le [site du projet](#) et sa page [Twitter](#).